

RCS : BLOIS
Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00111
Numéro SIREN : 881 249 510
Nom ou dénomination : 1967 DIFFUSION AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 5443

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)



N°15948*03

Désignation de l'entreprise SASU 1967 DIFFUSION AUTO			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 5 Impasse des Perdrix			41500 MER			
SIRET 88124951000010						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12			Durée de l'exercice précédent * 11			
			Exercice N clos le 31/12/2021			
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030	4 919	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	2 720	
	Total I (5)		044	048	7 639	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	1 000	
		Marchandises *	060	062	94 957	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	603	
			Autres* (3)	072	074	1 024
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	26 919	
	Charges constatées d'avance*		092	094		
Total II		096	098	124 502		
Total général (I + II)			110	112	132 141	
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		100	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
	Report à nouveau		134		17 063	
	Résultat de l'exercice		136		22 047	
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		40 210		
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		6 519	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		6 487	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 65 795)		172		78 925	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		91 931		
Total général (I + II + III)			180		132 141	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 1967 DIFFUSION AUTO

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 31/12/2021

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	503 786		
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	-70		
					217		218	7 519		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée*								224	
	Subventions d'exploitation reçues								226	
	Autres produits								230	757
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	511 991	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	435 417
	Variation de stocks (marchandises)*								236	-32 967
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	-17
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	-1 000
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	80 591
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 257)							244	1 372
	Remunérations du personnel*								250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	
	Dotations aux amortissements*								254	1 863
	Dotations aux provisions								256	
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	} cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259				262	351		
			260		140					
Total des charges d'exploitation (II)								264	485 609	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	26 382	
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294	318	
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347				300	110		
			348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	3 907	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	22 047	
B- RÉSULTAT FISCAL								314		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312	22 047	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*								316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles								318	
	Provisions non déductibles*								322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)								324	3 907
	Divers* (dont intérêts excédentaires des cptes d'associés) 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				330	90	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU - TE (44 octies et octies A) 987						342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989								
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quidecies) 138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344								
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993								
	BUD (44 sexdecies) 992									
	Créance due au titre du report en arrière du déficit								346	
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 350									
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A) 643									
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B) 645									
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C) 647									
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D) 648									
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E) 641									
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F) 990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G) 649										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS								352	26 044	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								370	26 044	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								372		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 1967 DIFFUSION AUTO						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	742	442	3 747	444		446	4 489		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	2 574	462		464		466	2 574		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	2 720	484		486	2 720		
TOTAL		490	3 316	492	6 467	494		496	9 782		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	62	532	1 005	534		536	1 067		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	219	552	858	554		556	1 077		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570	281	572	1 863	574		576	2 144		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR										
<small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579			Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL						596	585	597	599		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPLA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SASU 1967 DIFFUSION AUTO Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	38 514
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	26 234
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTIA

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SASU 1967 DIFFUSION AUTO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :			
	Dont apprentis	376	
	Dont handicapés	657	
	Effectifs affectés à l'activité artisanale	651	
		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
	Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	511 235
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
	Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
	Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL 1	106	511 235
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
	Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	20
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
	Subventions d'exploitation reçues	113	
	Variation positive des stocks	111	33 967
	Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL 2	144	33 987
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
	Achats	121	481 616
	Variation négative des stocks	145	
	Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	21 793
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310	
	Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
	Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	351
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
	Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
	Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL 3	152	503 759
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	41 463
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	41 463
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
	Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	<input checked="" type="checkbox"/>
	Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	511 235
	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
	Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
	Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
	Date de cessation		
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.</small>			
<small>* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires".</small>			

1967 DIFFUSION AUTO

5 impasse des Perdrix

41500 MER

Port. 07 83 46 32 71

RCS BLOIS 881 249 510 00010

Au le 28/12/2022.

Je vous le grefier.

Je soussigné M. Dutka Christophe gérant et président
de la société 1967 Diffusion Auto a été
Societ n° 881 249 510. déclare affecter les résultats
à l'entreprise dans son ensemble -

Je vous remercie -

 M. Dutka C